



## Appel à manifestation d'intérêt Accompagnement à l'émergence de projets d'énergies renouvelables participatifs et citoyens 2018-2019

Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, le Parc naturel régional souhaite promouvoir le développement des projets participatifs et/ou citoyens de production d'énergie renouvelable en lien avec les retombées économiques locales et l'acceptabilité locale.

Le PNR accompagne les collectivités (communes, EPCI), groupes d'habitants qui souhaitent développer des projets d'énergies renouvelables participatifs et citoyens (quelle que soit la filière : éolien, photovoltaïque, hydroélectricité, méthanisation, bois-énergie, ...).

Qu'est-ce qu'un projet citoyen et participatif d'énergie renouvelable ?

C'est un projet de production d'énergie renouvelable, porté et maîtrisé par des citoyens, des collectivités ou d'autres acteurs locaux ayant la volonté d'y associer d'autres citoyens et collectivités, et dont l'objectif est de garantir l'intérêt collectif en assurant des retombées économiques et sociales locales. Ce type de projets suppose donc un fort ancrage territorial et une gouvernance locale. En particulier, dans le cas ces projets, les citoyens et/ou les collectivités participent au financement, dans des proportions qui peuvent varier d'un projet à l'autre, et bénéficient ainsi d'un retour sur investissement direct. Notons cependant que plus leur apport au capital est fort, plus les retombées pour le territoire seront importantes. Dans un de ces projets, cette participation devra par conséquent être significative et non anecdotique.

En résumé, les projets EnR participatifs et citoyens peuvent contribuer à réussir la transition énergétique par :

- la réappropriation locale des politiques énergétiques à l'échelle du territoire,
- le maintien au niveau local des bénéfices financiers issus des énergies renouvelables,
- la réaffectation de ces bénéfices vers de nouvelles initiatives d'intérêt collectif,
- l'acquisition par le territoire de nouvelles expertises métiers,
- une communication positive sur les EnR en région et en particulier sur leur capacité à soutenir l'activité économique,
- la création de dynamiques collectives positives sur ce sujet,
- l'émergence d'ambassadeurs locaux de la transition énergétique.

L'accompagnement proposé par le PNR sera réalisé par une association régionale spécialisée dans l'accompagnement au montage de ce type de projets (projet Interparcs Pyrénées) en 2018 et 2019. Les phases suivantes seront proposées aux différents porteurs de projets :

- ✓ Organisation de **réunions d'information** concernant la nature, le fonctionnement et les finalités des projets citoyens.

- ✓ Un volet d'analyse **technico-économique** pour cibler les sites potentiels de production pouvant donner lieu à des projets citoyens.
- ✓ Accompagnement à la **mise en place de la gouvernance des projets citoyens** existants ou à venir pour les projets identifiés notamment sur le volet juridique.

**REPLISSEZ ET RENVOYEZ LA FICHE DE CANDIDATURE ANNEXEE AVANT LE 31 JANVIER 2018.**

Les demandes seront prises en compte en fonction de leur ordre d'arrivée, mais aussi de la dynamique engagée par la collectivité, l'association des habitants et partenaires, la capacité à s'investir et à faire partager son projet...

Vous êtes une commune du PNR ou une commune associée, une communauté de communes du PNR, un groupe d'habitants ?  
Vous souhaitez que le Syndicat mixte du PNR vous aide à définir un projet d'énergie renouvelable participatif et citoyen ?  
Exposez-nous votre projet et vos attentes en remplissant la fiche de candidature et en nous la retournant avant le 31 janvier 2018.  
Pour en savoir plus, contactez Luce RAMEIL ou Guilaine PEPKE au 05 61 02 71 69 ou [l.rameil@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:l.rameil@parc-pyrenees-ariegeoises.fr) ou [g.pepke@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:g.pepke@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
ACCOMPAGNEMENT A L'EMERGENCE DE PROJETS D'ENERGIES RENOUVELABLES  
PARTICIPATIFS ET CITOYENS 2018-2019**

**NOM DE LA COLLECTIVITE (OU DU GROUPE D'HABITANTS)**

**CONTACT DE LA PERSONNE RESPONSABLE**

Nom :

Prénom :

Organisme (le cas échéant) :

Adresse :

Tél :

Fax :

Courriel :

**DESCRIPTION DU TERRITOIRE :**

Quels sont les atouts énergétiques de ma collectivité (ou du groupe d'habitants) (précisez notamment les projets de rénovation énergétique menés, les projets de développement d'énergies renouvelables, etc.) ?

Quel est votre projet (ou idée) d'énergie renouvelable participatif(ve) et citoyen(ne) ?

Y a-t-il dans la commune des associations, des collectifs d'habitants, des écoles ou des habitants particulièrement intéressés par le développement des énergies renouvelables ?

A retourner à Luce RAMEIL ou Guilaine PEPKE avant le 31 janvier 2018.

Syndicat mixte du PNR Pyrénées Ariégeoises, Ferme d'Icart,  
09240 MONTELS, ou [l.rameil@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:l.rameil@parc-pyrenees-ariegeoises.fr) ,  
[g.pepke@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:g.pepke@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

**Date et signature**

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter l'appel à manifestation d'intérêt sur le site internet du Parc ([www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr](http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr)) ou contacter Luce RAMEIL ou Guilaine PEPKE au 05 61 02 71 69 ou [l.rameil@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:l.rameil@parc-pyrenees-ariegeoises.fr) et [g.pepke@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:g.pepke@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)